

Informations de base	
2025/0104(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	Procédure terminée
Aide supplémentaire et une flexibilité accrue en faveur des régions ultrapériphériques touchées par de graves catastrophes naturelles et dans le contexte du cyclone Chido ayant dévasté Mayotte Modification Règlement 2013/0228 2010/0256(COD) Subject 3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité 4.70.06 Régions périphériques et ultrapériphériques, territoires et pays d'outre-mer Zone géographique France Mayotte	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
			Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
			Date de nomination
	REGI Développement régional		Président au nom de la commission MEBAREK Nora (S&D)
	Commission pour l'évaluation budgétaire		Rapporteur(e) pour l'évaluation budgétaire
			Date de nomination
	BUDG Budgets		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire
	Agriculture et développement rural		HANSEN Christophe

